

# Strasbourg Avenir

## Liste Fabienne Keller

### Article 1 : La visibilité.

#### **1. Vous engagez-vous, par tous les moyens de la municipalité, et sans aucun préjugé, à relayer les infos de la vie LGBT de la région ?**

Nous ne faisons aucune différence entre les associations LGBT et les autres associations. Par leur nature, leur importance et leur lien avec l'actualité, certaines manifestations organisées par les associations LGBT méritent largement que la Ville s'en fasse l'écho et les médiatise sur son site Internet ou dans ses magazines. La Ville a ainsi organisé avec « L'Autre Cercle » le lancement d'une bande dessinée contre l'homophobie dans le monde du travail à l'Hôtel de Ville. La Ville a également médiatisé la tenue à Strasbourg de l'Assemblée Générale nationale de cette association – assemblée générale à laquelle Fabienne Keller avait participé. D'autres manifestations mériteraient d'être mieux soutenues par la Ville, comme celles organisées par Festigays.

#### **2. Vous engagez-vous à assurer la diffusion et la promotion dans les bibliothèques municipales d'ouvrages LGBT figurant dans une bibliographie que nous nous proposons d'alimenter ?**

Il est très difficile de définir ce qu'est la littérature LGBT. Considère-t-on qu'un livre en fait partie dès qu'il évoque l'homosexualité, dès que l'auteur est homosexuel ou dès qu'il contient un personnage homosexuel ?

Les ouvrages qui traitent spécifiquement de l'homosexualité comme les ouvrages du juriste Didier Eribon, des romans avec des personnages gays ou des lesbiennes, comme *Transports parisiens* d'Alec Steiner, ont toute leur place dans nos bibliothèques.

En revanche, votre proposition de bibliographie ne nous semble pas la plus idéale. Nous faisons confiance aux bibliothécaires, comme nous faisons confiance aux conservateurs des musées lorsqu'ils organisent l'exposition consacrée à Michel Journiac en 2004. En matière culturelle, les responsables politiques n'ont pas, à nos yeux, le droit de s'immiscer dans la programmation qui doit rester libre.

Ce que nous vous proposons, en revanche, c'est de rencontrer les bibliothécaires, de discuter avec eux des ouvrages manquants, d'échanger et d'élargir les horizons : les échanges de points de vue et les rapports humains nous semblent vraiment plus fructueux qu'une bibliographie imposée.

**3. Vous engagez-vous à assurer les mêmes droits aux couples homosexuels qu'aux couples hétérosexuels dans les différents services de la municipalité, servant ainsi d'exemple d'égalité des droits aux entreprises locales ?**

Ce traitement est, d'ores et déjà, mis en place notamment au niveau des agents de la CUS, aucune distinction n'est faite entre pacsés et mariés, au niveau des usagers des services municipaux. C'est aussi le cas pour les aides sociales...

**4. Vous engagez-vous à soutenir les associations LGBT de Strasbourg dans leurs actions pour commémorer la déportation des personnes LGBT et à y participer ?**

Les cérémonies de commémoration relèvent des autorités de l'Etat et du Préfet. Depuis l'année dernière, les associations gays sont citées dans le protocole officiel pour la journée de la déportation. Cette évolution – souhaitée par certaines associations locales et voulue par le Président de la République – est bénéfique et rappelle que la déportation a touché aussi les gays et les lesbiennes. C'est également une belle manière d'honorer la mémoire du regretté Pierre Seel.

**5. Vous engagez-vous à œuvrer de façon concrète à la création d'un centre LGBT à Strasbourg ?**

La Ville de Strasbourg met déjà à disposition de nombreuses structures dans chaque quartier pour les associations.

Un centre Gay et Lesbien, au sens où il serait uniquement réservé aux associations « gays et lesbiennes » crée une séparation et un certain hermétisme, alors qu'il faudrait mieux que les associations gays et lesbiennes génèrent de nouvelles relations avec les autres associations locales pour développer ensemble de nouvelles actions.

Néanmoins, si le besoin d'un centre gay et lesbien se fait vraiment sentir, les associations doivent présenter un vrai projet avec des précisions sur le fonctionnement, les buts recherchés (prévention des IST, des suicides chez les jeunes gays, actions de visibilité...), les animations qui y seront réalisées et une idée précise du lieu recherché (quartier, proximité des transports) et de la surface nécessaire.

Si un vrai projet concret existe, la Ville peut l'étudier et participer. Mais il est nécessaire de définir ce centre et ses objectifs de manière précise.

**Article 2 : La santé.**

**6. Vous engagez-vous à réaliser des campagnes régulières de sensibilisation et de prévention des IST et du Sida par tous les moyens dont dispose la municipalité ?**

La Ville est déjà engagée dans des actions fortes de prévention et d'information notamment dans la lutte contre le sida. Trois campagnes importantes sont menées chaque année (1<sup>er</sup> décembre, 14 février et la campagne d'été). La Ville souhaite poursuivre son effort et agir en lien et en complémentarité avec les associations

locales et nos partenaires institutionnels. Elle agit aussi dans le cadre d'un partenariat avec la Ville de Douala pour soutenir des actions de lutte contre le sida en Afrique.

### **7. Vous engagez-vous à donner les moyens de développer la prévention du suicide des personnes LGBT ?**

La question de la prévention du suicide, notamment des personnes LGBT, pourrait faire l'objet d'une opération organisée par une association ou plusieurs associations. La Ville soutient ce type d'initiatives. Elle pourrait apporter une aide matérielle, logistique ou une mise à disposition de salle.

D'ores et déjà, nous avons pour projet de créer des « Relais Ados » à Strasbourg. La question de la sexualité y sera évidemment abordée, sans détours, à cet âge de la vie où tout peut basculer vers le suicide à cause des tabous et des non-dits. Souvent, il suffit qu'une parole puisse être formulée, qu'un échange puisse se produire pour que l'on évite le pire.

### **8. Vous engagez-vous à nous soutenir pour multiplier les interventions en milieu scolaire, trop rares aujourd'hui ?**

Les interventions en milieu scolaire notamment dans les lycées et les Centres de Formation d'apprenti relèvent plus du conseil régional d'Alsace que de la Ville ou de la Communauté urbaine. Elles trouvent leurs places dans l'opération le « Mois de l'autre ». Nous sommes favorables à ce type d'interventions et exprimons notre soutien à ces initiatives. Catherine Zuber qui est aussi membre du conseil régional y travaille d'ores et déjà. Les interventions en milieu scolaire doivent se développer, elles sont le meilleur moyen pour informer, sensibiliser et prévenir les comportements homophobes chez l'adulte. Le plus intéressant et efficace étant de trouver des jeunes qui peuvent témoigner de leur propre parcours et les difficultés qu'ils ont rencontrées.

### **Article 3 : Prévention de la LGBT-phobie.**

### **9. Vous engagez-vous à procéder à l'impression et à la distribution de publications de lutte contre l'homophobie et les agressions homophobes ?**

Dans le cadre d'un partenariat ou de soutien d'opérations spéciales comme le lancement de la BD de l'Autre cercle, en lien avec les associations, la Ville peut aider à imprimer des documents d'information et à les diffuser dans les lieux d'accueil du public (mairies de quartier, CMS, bibliothèques...) comme elle l'a déjà réalisé pour la brochure créée par un collectif pour aider les personnes à saisir la justice en cas d'agressions homophobes.

La Ville peut aussi proposer des lieux pour accueillir des conférences et débats sur cette thématique.

### **10. Vous engagez-vous à soutenir et à promouvoir la Journée mondiale de lutte**

## **contre l'homophobie chaque 17 mai ?**

La Ville de Strasbourg est tout à fait ouverte pour organiser un certain nombre d'animations en lien avec les associations LGBT à l'occasion du 17 mai « journée mondiale de lutte contre l'homophobie », comme elle le réalise pour d'autres événements (par exemple les Actions citoyennes contre les violences faites aux femmes) afin de sensibiliser les Strasbourgeoises et les Strasbourgeois à ce sujet.

Notre Ville est porteuse d'un message de paix et tolérance dont la lutte contre l'homophobie est un élément. Notre Ville accueille le Conseil de l'Europe et la Cour Européenne des Droits de l'Homme qui agissent contre les discriminations notamment en raison de l'orientation sexuelle.

### **11. Vous engagez-vous à la sensibilisation des professionnels du droit (justice, police) de la CUS, sur l'appréhension et la qualification des agressions homophobes ?**

Dans le cadre de journée d'animation spéciale pour mieux informer les Strasbourgeoises et les Strasbourgeois, une conférence ouverte au public, mais aussi aux agents de la collectivité, pourrait permettre de mieux connaître la loi et les procédures pour se défendre contre les actes homophobes grâce à la présence de spécialistes (avocats, magistrats, associations) et de victimes.

Nous avons organisé le 28 novembre dernier une table ronde sur l'éviction du conjoint violent qui avait permis d'évoquer ce dispositif juridique en faveur des femmes victimes de violences conjugales, nous sommes tout à fait prêts à créer une table ronde similaire sur les actes homophobes.

Fabienne KELLER et son équipe